

La Commission mixte culturelle France-Canada, instituée par l'Accord culturel du 17 novembre 1965 entre les gouvernements du Canada et de la République française, a tenu sa treizième session à Paris les 22, 23 et 24 novembre 1988.

La délégation française était présidée par Monsieur Jean-Pierre ANGREMY, Directeur général des relations culturelles, scientifiques et techniques au Ministère des Affaires étrangères.

La délégation canadienne était présidée par Monsieur Jean-Pierre JUNEAU, Directeur général du Bureau de l'Europe de l'Ouest au Ministère des Affaires extérieures.

La liste des membres des deux délégations figure en annexe au présent procès-verbal.

Le président de la délégation française souhaite la bienvenue à la délégation canadienne ; le président de la délégation canadienne remercie la délégation française de son accueil. Les textes des allocutions des deux présidents figurent en annexe.

Les deux parties procèdent ensuite à l'étude des projets présentés sous forme de fiches lesquelles sont numérotées à titre de référence en table des matières ; elles font partie intégrante de ce procès-verbal aux fins des décisions à suivre d'ici la quatorzième session de la Commission mixte culturelle France-Canada.

Des propositions diverses sont également notées dans ce procès-verbal à la demande de l'une ou l'autre partie et elles sont numérotées dans la table des matières.